



Fiabilité des états financiers des entreprises au Bénin : une analyse au regard de la théorie politico-contractuelle de la comptabilité

Joress S. AGBOVOEDO¹ ; Jesse Akitola ERIOLA² et Emmanuel C. HOUNKOU³

¹Docteur en Sciences de gestion à l'Université d'Abomey Calavi (Bénin), Membre du Laboratoire de Recherche sur la Performance et le Développement des Organisations (LARPEDO)

²Maître Assistant sciences de gestion Université Abomey Calavi; Membre du Laboratoire de Recherche sur la Performance et le Développement des Organisations (LARPEDO)

³Professeur titulaire ; Sciences de gestion ; Université d'Abomey Calavi (Bénin) ; Directeur du Laboratoire de Recherche sur la Performance et le Développement des Organisations (LARPEDO)

Résumé : Dans un contexte de remise en question de la qualité de l'information comptable et financière diffusées par les sociétés, les investisseurs ne doivent pas prêter attention uniquement aux discours des dirigeants. Ils doivent également examiner l'information contenue dans les états financiers de l'entreprise. En effet, l'objectif de cette étude est la mise en évidence des principaux déterminants de la gestion de résultat dans un pays en voie de développement comme le Bénin. A partir d'un échantillon de 105 entreprises béninoises non cotées observées sur la période de 2017 à 2021 soit un panel de données de 525 observations, nous avons établi un modèle théorique suivant une méthodologie hypothético-déductive. Les résultats de notre étude montrent que les variables telle que l'endettement, le free cash-flow, la performance passée des entreprises et la taille de l'entreprise sont des facteurs qui incitent à la gestion des résultats.

Cette étude confirme les prédictions de la théorie positive de la comptabilité en termes de minimisation des coûts de financement face au clause restrictive de l'endettement et en termes de maximisation de la rémunération du dirigeant qui conduit le plus souvent à des investissements idiosyncratiques.

Mots-clés : accrual discrétionnaire, comptabilité financière, opportunisme managérial.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.7194709>

Published in: Volume 1 Issue 2



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).

1. Introduction

Une information ne peut être fiable que si elle répond aux besoins des utilisateurs. Dans ce sens, le cadre conceptuel du référentiel comptable SYSCOHADA indique que l'objectif des états financiers est la production des informations pertinentes pour la satisfaction des besoins des investisseurs (AUDICIF, 2018). Une information pertinente conditionnerait l'allocation optimale des ressources, et le partage

équitable de la richesse créée entre les différentes parties prenantes (stakeholder) de la firme. De ce point de vue, les normes comptables internationales (IAS/IFRS) reconnaissent dans la norme n°1 que l'objectif principal assigné aux informations comptables est de nature informative et prédictive. La pertinence des informations comptables divulguées selon le référentiel IFRS provient essentiellement de la nouvelle vision économique et prédictive de la comptabilité aux dépens d'une vision historique et fiscale. De plus les travaux

Nakou et Simen (2021) ont montré l'importance de l'application du SYSCOHADA révisé comme instrument d'intégration pour permettre aux dirigeants des micros, très petites, petites et moyennes entreprises (MTPPME) de prendre des décisions, qu'elles soient opérationnelles ou stratégiques avec des informations comptables et financières fiables et pertinentes.

Toutefois, est-il vraiment raisonnable de se fier aux dirigeants qui gère l'entreprise (Platon 1993) peuvent opérer à l'abri des regards, donc à l'abri des sanctions ? A leur sujet, une certaine méfiance, plutôt qu'une confiance aveugle, ne devrait-elle pas être toujours de rigueur. Tel est en tout cas le point de vue soutenu par la théorie de l'agence (Jesen et Meckeing, 1976), dont le succès tient sans doute en partie au fait qu'elle reflète en cela l'avis du grand nombre. Ainsi, dans un contexte d'agence, les dirigeants opportunistes usent des choix comptables et fiscaux, des marges de manœuvre et des latitudes discrétionnaires qu'offrent les textes de loi dans une finalité ultime qu'est la maximisation de leur richesse. En effet, la marge de manœuvre dont disposent les dirigeants dans l'élaboration de leurs comptes pour répondre, *a priori*, à l'objectif de sincérité, de régularité et de l'image fidèle des comptes, peut être utilisée comme un moyen d'abuser les lecteurs des états financiers. La nécessité d'une intervention subjective et le recours à des jugements dans l'élaboration des comptes et la structuration des transactions donnent la possibilité aux dirigeants de manipuler le résultat en vue de le ramener à un niveau requis qui répond à un objectif précis (Hamza, 2010). Les banques quant à elles préfèrent en outre appuyer leur concours bancaire sur des garanties solides et des informations comptables leur permettant de satisfaire les exigences de leur autorité de tutelle. Cet environnement financier qui caractérise le contexte financier dans lequel évoluent les entreprises béninoises est un terrain propice pour les adeptes de la gestion du résultat comptable.

Les dirigeants trouvent dans les lois et principes d'établissement des comptes des marges de manœuvre leur permettant d'adopter les choix comptables et fiscaux qui répondent en premier lieu à leurs objectifs visés (Watts et Zimmerman, 1986). De plus, les motifs de choix de la structure financière constituent une motivation à la gestion des résultats et en même temps un moyen de contrôle des dirigeants, les contraignant à être performants (Draief, 2010). Les travaux d'Habib et al. (2014) nous enseignent qu'à l'occasion des rémunérations incitatives, l'existence d'un comportement opportuniste managérial significatif est manifestée par quatre motifs de gestion des résultats à savoir : la gestion des résultats via les *accruals*, le lissage des résultats, le désir d'éviter les pertes minimales et l'ampleur moyenne de gestion des résultats.

Par ailleurs, la fiabilisation de l'information comptable est une préoccupation d'actualité, non seulement au Bénin, mais dans toute la sous-région ouest-africaine. Surtout dans le contexte où les entreprises ont besoins de financement et que recourir à un endettement est conditionné par le respect des clauses restrictives de la banque, ce qui excite les dirigeants à une gestion du résultat comptable. Ainsi, l'on est en mesure de se poser la question suivante : Quels sont les déterminants de la structure financière, susceptibles d'inciter à une gestion du résultat comptable des entreprises dans le contexte béninois ? Toutefois, Hauret (2007) affirme que la fiabilité de l'information comptable publiée est garantie par l'auditeur. L'objectif de cet article est de déterminer les facteurs explicatifs de la structure financière incitant les dirigeants à une gestion du résultat comptable dans le contexte béninois. Ainsi, après avoir

rappelé l'encrage théorique et empirique des déterminants de la structure financière et les hypothèses, nous allons présenter notre démarche méthodologique avant d'exposer les résultats et leurs discussions.

2. État de l'art

Cette recherche s'inscrit inévitablement dans le corpus théorique dénommé la théorie positive de la comptabilité. « *Cette théorie positive tend à expliquer et à prédire le comportement des producteurs et des utilisateurs de l'information comptable, dans le but d'éclairer la genèse des états financiers* » (Casta, 2009, p.7). Après l'avoir exposé, nous allons faire une synthèse des travaux empiriques sur la gestion des résultats comptable.

2.1. La théorie politico-contractuelle de la comptabilité

La théorie politico-contractuelle (Watts et Zimmerman, 1986, 1990) repose sur un postulat de base selon lequel l'individu est naturellement astucieux et agit de façon à maximiser sa fonction d'utilité et donc son bien-être. Ainsi, si le dirigeant établit que son bien-être est fonction de la valeur de marché de son entreprise, il sera alors intéressé, à travers les pratiques comptables, à maximiser cette valeur (Cormier, 2001). Le fait que les chiffres comptables soient utilisés par les investisseurs et les analystes financiers pour évaluer les titres, constitue une motivation pour les dirigeants à manipuler les résultats, et ce, dans le but d'influencer les cours boursiers (Dechow et Skinner, 2000). Le postulat de base est qu'il y a une relation sûre entre les chiffres comptables et la valeur de l'entreprise. Ces choix comptables sont réalisés dans l'objectif de gérer l'impression qu'ont les investisseurs sur la performance de la firme et de les induire même en erreur. De plus, les dirigeants qui ont les plus hauts niveaux de rémunération basés sur le rendement de l'entreprise sont plus sensibles à la valeur à court terme de cette dernière. En effet, ils peuvent ainsi utiliser leur discrétion pour affecter les résultats publiés si le marché a des difficultés à détecter ce type de pratiques (Fields et al, 2001).

Les premières recherches fondées sur la théorie politico-contractuelle, qui s'insèrent dans la théorie positive de la comptabilité, ont mis l'accent sur les raisons qui motivent les dirigeants dans leur choix en matière de méthodes comptables. Cette théorie dite positive de la comptabilité identifie principalement trois objectifs de base de la gestion du résultat : la maximisation de la rémunération des dirigeants, le contournement des clauses restrictives d'endettement et la minimisation des coûts politiques.

2.2. Revue empirique

Ici, nous allons faire la synthèse des travaux empiriques ayant abordé les variables explicatives associées aux hypothèses testables tout en formulant celle-ci.

2.2.1. Structure financière et gestion du résultat comptable

L'importance de la qualité d'une information financière sous le système comptable OHADA a été démontré par Bampoky (2015) en terme utilité pour la prévision, le pilotage et le développement de la performance au sein d'une entreprise, l'effectivité des choix d'investissements optimaux, le management des risques et les choix politiques en matière économique. Or les travaux de Sengupta (1998), nous enseignent que la qualité de l'information financière influe sur le coût de la dette. Ses résultats confirment l'idée selon laquelle les prêteurs et assureurs prennent en compte la qualité de l'information d'une entreprise dans leurs estimations de risque de défaut de l'entreprise. C'est dans ce même contexte que s'inscrit la recherche de Prevost et al. (2008). Ils ont étudié l'effet de la gestion du

résultat sur le coût de la dette des sociétés américaines cotées. En utilisant trois mesures de gestion du résultat de Jones (1991), Kothari et al. (2005), Ball et Shivakumar (2000), ces auteurs ont trouvé que les créanciers sont aptes à détecter les manipulations opportunistes des managers des firmes, par conséquent, cela résulte des sanctions en exigeant un coût de financement plus élevé. Francis et al. (2005) ont étudié la relation entre la qualité des *accruals* et le coût de la dette. Leurs résultats indiquent que la qualité des *accruals* affecte négativement le coût de la dette. D'autre part, Janes (2003) stipule que les entreprises qui présentent des *accruals* discrétionnaires élevés profitent des clauses moins contraignantes que les entreprises qui gèrent leurs résultats modérément. Draief (2010 p.33) affirme que « *les accruals discrétionnaires ont une plus-value informationnelle supérieure au cash-flow puisqu'ils permettent aux managers de communiquer toute information privée non captée par les autres composantes du résultat. Ses conclusions soutiennent l'idée que les managers utilisent leur pouvoir discrétionnaire pour signaler au marché les opportunités de croissance futures de la firme* ».

En résumé, la relation entre la gestion du résultat et le coût de la dette peut être positive (Draief et Chouaya, 2012 ; Draief, 2010 ; Subramanyam, 1998) comme négative (Cassar et al., 2008 ; Takasu, 2012) : **H1 : L'effet de la structure financière dans l'amplification ou l'atténuation de la gestion des résultats dépend des caractéristiques de la firme.**

Pour ce travail de recherche, la sélection des variables déterminantes de la structure financière est principalement guidée par les résultats des études antérieures. Ces variables sont respectivement : le free cash-flow, la taille de la firme, les opportunités de croissance et la rentabilité de l'actif.

➤ **Taille des entreprises et structure financière**

La taille est considérée comme un des facteurs discriminants quant au choix de la structure de financement des entreprises. Néanmoins, son effet reste ambigu selon Rajan et Zingales (1995). En effet, d'un côté, les grandes entreprises sont diversifiées, et donc moins risquées, ce qui leur permet d'accéder facilement à l'endettement, et d'un autre côté, la grande taille est synonyme d'informations disponibles. Ang, Chua et McConnel (1982) confirment que les coûts de faillites sont plus élevés pour les petites entreprises que pour les grandes et impliqueraient un faible taux d'endettement des entreprises de petite taille. Selon l'hypothèse des coûts politiques, les entreprises exposées à des pressions politiques sont incitées à modérer leurs résultats afin de limiter les coûts politiques. En effet, Walts et Zimmerman (1986) ont postulé que les entreprises de grande taille sont susceptibles d'être surveillées en raison des résultats élevés qu'elles pourraient dégager. Dans le contexte béninois où la taille est un critère de normalisation des états financiers (système normal, système allégé et système minimal de trésorerie) qui sont des documents de base pour l'obtention d'un prêt bancaire, nous supposons que : **H1a : La taille des firmes béninoises influence positivement leur structure financière.**

➤ **Les opportunités de croissance et la structure financière**

La valeur de l'entreprise et/ou la richesse de ses propriétaires sont composées d'une part de la valeur actuelle des bénéfices engendrés par les actifs en place et d'autre part par sa croissance potentielle. Titman et Wessels (1988) considèrent les opportunités de croissance d'une entreprise tels que des actifs créateurs de valeur pour celle-ci, mais qui ne peuvent être utilisées comme des garanties et ne sont pas toujours clairement identifiées. Ceci en soi peut amener les dirigeants à investir de façon sous optimale et parfois même à s'approprier la richesse des créanciers du fait de la flexibilité dans le choix d'investissement futur. Théoriquement, les opportunités de croissance devraient être négativement corrélées avec l'endettement. Dans la recherche de perspectives de développement de la théorie positive, de nombreuses études empiriques (Skinner, 1996 et Gaver, 1993) s'attachent à préciser les liens entre les choix comptables des dirigeants et les opportunités de croissance de la firme. En se basant sur les

considérations théoriques et sur les résultats trouvés par la majorité des travaux empiriques, nous faisons l'hypothèse suivante : **H1b : La variable « opportunités de croissance » est négativement corrélée avec la structure financière des entreprises béninoise.**

➤ **La rentabilité des actifs et la structure financière**

La rentabilité joue un double rôle dans la détermination de la structure financière de l'entreprise pour les créiteurs, elle permet d'évaluer la valeur de la firme. Mais pour les dirigeants, c'est un outil de la politique financière. Les travaux de Damodaran, (2007) et Huang (2011), approuvent les effets négatifs de la rentabilité sur l'endettement dans un environnement d'informations asymétriques. Ainsi, la rentabilité des activités des entreprises conduit à l'usage des fonds propres selon la théorie de financement hiérarchique. Bloch et al. (1995) indiquent que la dégradation de la santé financière peut mettre en péril la compétitivité, l'image de marque, la situation financière, en bref la survie de l'entreprise et a pour conséquence une baisse de la valeur marchande des actions. Dans un tel contexte, les dirigeants, s'appuyant sur le pouvoir discrétionnaire qu'ils détiennent, vont mettre en œuvre des stratégies qui préservent leurs intérêts et seront incités à gérer intentionnellement les résultats afin de contourner une mauvaise performance et masquer les difficultés de la firme (Janes, 2003).

Dans le cadre cette étude, nous estimons que la rentabilité des actifs représente une approximation des ressources internes et qui, en situation d'information asymétrique, devrait négativement corrélée avec la structure financière. Notre hypothèse se présente donc comme suit : **H1c : La rentabilité des actifs est inversement liée à la structure financière des entreprises béninoises.**

➤ **Free cash-flow et structure financière**

Chaplinsky et Niehaus (1993) constatent que l'endettement est relié négativement au *free cash-flow*. Shleifer et Vishny (1989) supposent qu'en réalisant des investissements qui leur sont spécifiques, les dirigeants réduisent le risque d'être remplacés (s'enracinent), obtiennent des rémunérations plus importantes sous forme de salaires ou d'avantages non pécuniaires et accroissent leur latitude décisionnelle. Pour camoufler l'impact négatif de ces investissements, les dirigeants utilisent les procédures comptables afin d'augmenter le résultat rapporté (Stiglitz et Edlin, 1992). Ce raisonnement est également à la base du modèle proposé par Ravid et Sudit (1994) qui recourt à une fonction d'utilité des dirigeants incluant le pouvoir marginal représenté par la quantité des ressources financières contrôlées. Ainsi, nous pouvons formuler l'hypothèse suivante : **H1d : Le niveau de free-cash-flow influence négativement la structure financière.**

2.2.2. Effet de la qualité de l'audit externe sur la relation entre structure financière et la gestion du résultat comptable

Les études antérieures soutiennent qu'un auditeur indépendant est souvent associé à une gestion du résultat faible (Frankel et al. 2002 ; Li et Lin, 2005). Shapiro (1987) définit le rôle de l'auditeur comme un gardien de confiance. Selon DeAngelo (1981), l'indépendance de l'auditeur est corrélée avec sa taille et cette dernière influence la qualité de l'audit. D'ailleurs, plusieurs auteurs (Feltham, Hughes et Simunic, 1981 ; Defond et Jiambalvo, 1994) utilisent le critère « *big six* » comme indicateur de qualité d'audit¹. Ce qui semble justifier l'étude de Teoh et Wong (1993) dont les tests montrent des coefficients de réponse plus élevés pour les résultats audités par un cabinet figurant parmi les « *big six* ». De ce fait, plusieurs recherches tendent à prouver que les auditeurs du « *big six* » font preuve d'une plus grande

¹ La disparition d'Andersen suite à l'affaire Enron a réduit à quatre les grands cabinets Price Waterhouse Coopers, Deloitte Touche Tohmatsu, Ernst and Young et KPMG.

rigueur que les autres Commissaires aux Comptes. Du point de vue conceptuel, Cormier (1992) définit la qualité de l’audit comme la probabilité jointe que l’auditeur va à la fois découvrir les fraudes ou les irrégularités dans les états financiers du client et qu’il va les révéler. En conclusion, les auditeurs ayant pour mission de certifier les comptes de l’entreprise jouent un rôle de contrôle externe déterminant susceptible de limiter des pratiques de gestion des résultats. Cependant, tous les auditeurs ne représentent pas les mêmes garanties de compétence et d’indépendance, ce qui peut se traduire par un contrôle de qualité variable selon les auditeurs. Sur ce, nous avançons l’hypothèse : **H2 : l’audit externe de qualité permet de limiter ampleur de la relation entre la structure financière et la gestion du résultat.**

3. Méthodologie de recherche

Après avoir décrit notre échantillon et préciser les données collectées, nous présentons le modèle économétrique exprimant le comportement discrétionnaire des dirigeants des entreprises béninoises.

3.1. Description de l’échantillon et données collectées

Les données utilisées dans la présente recherche sont issues de la base de données « TAKOË CENTRAL » et dans laquelle sont stockées des informations comptables. Cette base de données nous a été fournie au niveau de la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID). Nous avons constitué un échantillon de convenance d’un panel de cent cinquante (150) entreprises béninoises étudiées sur la période de 2017 à 2021. Ce choix est motivé par la taille élevée de la population mère qui serait de nos jours à plus de 6830 entreprises en se basant sur les statistiques de la DGI (2021). Mais, en ce qui concerne le choix des dites entreprises, il a été fait au hasard parmi les entreprises figurant dans la base et ce suivant les critères ci-après :

- il s’agit des entreprises formellement établies, installées au Bénin et tenant une comptabilité selon les réglementations comptables de l’Organisation pour l’Harmonisation du Droit des Affaires (OHADA). À cet effet, nous avons choisi les entreprises disposant du bilan et du compte de résultats par année et durant la période d’étude ;
- les banques, les institutions financières, les compagnies d’assurance et les entités soumises aux règles de la comptabilité publique sont exclues en raison de la spécificité de leurs règles comptables ;

De cet échantillon de cent cinquante (150) entreprises dont nous disposons les données secondaires, nous avons retenu cent cinq (105) entreprises après élimination de celles dont nous n’avons pas pu obtenir les données primaires via le questionnaire. Ainsi, notre échantillon définitif se présente comme suit :

Tableau 1 : La composition sectorielle et par classe du nombre d’employés en 2021 de L’échantillon cylindré.

Secteurs	Nombre d’employés			Total	pourcentage
	Moins de 20	De 20 à 100	Plus de 100		
Industrie	17	5	10	32	30,48%
Commerce	9	11	13	33	29,52%
Service	7	18	15	40	38,10%
Total	33	34	38	105	100%
Pourcentage	31,43%	32,38%	36,19%	100%	

Source : réalisé par nous-mêmes à partir des données collectées en février 2021.

3.2. Spécificité du modèle de recherche et méthode d'analyse des données

Nos données étant doublement indicées, un premier indice i caractérise l'entreprise considérée et un deuxième indice t indique le moment dans le temps où l'observation a été réalisée. Il s'agit donc des données individuelles temporelles communément appelées données de panel permettant de mesurer à partir du même corps de données des estimations en coupe et en série. Notre modèle de recherche est basé sur un modèle économétrique à équations simultanées. La première explique la structure financière et la deuxième explique la gestion du résultat comptable. Ces deux équations sont estimées simultanément afin d'introduire les interactions existantes entre les variables endogènes et les effets indirects de la variable modératrice. En d'autres termes, nous envisageons de chercher si la relation entre la structure financière sur la gestion du résultat comptable est affectée par les caractéristiques reliées à l'audit externe donc l'existence de l'effet modérateur. La spécification d'un modèle consiste à déterminer la liste des variables exogènes, à expliquer le choix de ces variables et à définir la forme des relations entre les variables observées via le choix de la forme des paramètres inconnus et à estimer ainsi les propriétés aléatoires des termes d'erreurs. La présence des éléments aléatoires, qui ne sont en fait que des variables non observées, signale la qualité comportementale des équations. Nous proposons d'examiner l'endogénéité des variables dépendantes afin de prendre en considération le problème de simultanéité. Pour ce faire, nous spécifions et estimons un modèle à équations simultanées dans lequel la gestion du résultat comptable, le problème de structure financière et la nature l'audit externe sont conjointement déterminés.

$$\text{Structure Financière}_{it} = \beta_0 + \beta_1 FCF_{it} + \beta_2 SIZE_{it} + \beta_3 CROISS_{it} + \beta_4 ROA_{it} + \beta_5 Q.AUDIT_{it} + \delta_{1i} + \mu_{1t} + \varepsilon_{1it} \quad (1)$$

$$\text{Accruals Discrétionnaires}_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 SF_{it} + \delta_{2i} + \mu_{2t} + \varepsilon_{2it} \quad (2)$$

$$\text{En d'autres termes on a : } \text{Accruals Discrétionnaires}_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 SF_{it} + \alpha_2 FCF_{it} + \alpha_3 SIZE_{it} + \alpha_4 CROISS_{it} + \alpha_5 ROA_{it} + \alpha_6 Q.AUDIT_{it} + \delta_{2i} + \mu_{2t} + \varepsilon_{2it}$$

Dans le but d'opérationnaliser les hypothèses à tester, nous définissons dans le tableau n°2 les dénominations et les mesures des variables retenues ainsi que leurs références.

Tableau 2 : Résumé de la définition des variables

Variabiles	Mesures et source	Sources	Signes
Variables expliquées			
Gestions des résultats (AD)	Valeur des accruals discrétionnaires calculés à partir du modèle d'estimation	Kothari et al (2005)	
La structure financière (SF)	Rapport entre les dettes financières et les capitaux propres.	Zhou (1997), et Mahmoud (2012)	
Variables explicatives			
La structure financière (SF)	Rapport entre les dettes financières et les capitaux propres	Michaïlesco (1998) et Mahmoud (2012)	+
Taille de l'entreprise (SIZE)	Logarithme népérien de l'actif comptable. Cette mesure est utilisée dans plusieurs études	Godard (2001) ; Fernandez (2005).	+
Le free cash-flow (FCF)	Flux de trésorerie sur opération de gestion qui est mesuré ici sur la base de l'approche de d'Amodaran (2008).	Amodaran (2008)	-

Opportunité de croissance (CROISS)	CROISS se calcule en divisant la différence entre le chiffre d'affaires de l'année en cours et celui de l'année précédente par le chiffre d'affaires de l'année précédente.	Houndalidji (2015)	-
Performance de l'entreprise (ROA)	Rentabilité des actifs qui se calcule par le rapport entre le résultat économique et le total actif.	Mapapa (2010) et Tondeur (2017)	-
Variable modératrice			
Qualité de l'audit externe (Q.AUDIT)	Variable dichotomique prenant : la valeur 1 si l'auditeur externe est membre de « l'ordre des Experts Comptables du Bénin » avec une expérience de 5 ans. la valeur 0 si non	Hirst (1994) et Agossou (2015)	-

Source : réalisé par nous-même, 2021

4. Présentation des résultats

Nous allons présenter les résultats de l'analyse uni-variée et ceux de l'analyse multivariée.

4.1. Résultats de l'analyse uni-variée

Afin d'effectuer des tests de comparaison des moyennes entre deux groupes d'entreprises, nous avons créé une nouvelle variable relative à la gestion des résultats (AD). En fait, cette variable prend la valeur 1 pour le groupe des entreprises qui gèrent leurs résultats excessivement à la baisse (AD Faible), et la valeur 0 pour le groupe des entreprises qui gèrent leurs résultats excessivement à la hausse (AD Elevé). Nous sélectionnons les entreprises ayant les AD supérieurs à la médiane élevée pour former le sous-échantillon d'entreprises qui gèrent les résultats excessivement à la hausse (AD ELEVE) et le contraire pour former le sous-échantillon d'entreprises qui gèrent les résultats excessivement à la baisse (AD FAIBLE).

Tableau 3 : Statistiques des variables continues des deux sous-échantillons (AD élevés et AD Faibles) des entreprises béninoises

Variable	AD	N	Moyenne	Ecart-type	Std-Dev	Intervalle de confiance		T-student (P-value)
Actif Total	0	263	9.66e+09	1.20e+09	1.95e+10	7.30e+09	1.20e+10	3.7502*
	1	262	4.49e+09	6.71e+08	1.09e+10	3.17e+09	5.82e+09	(0.0002)
AD pondéré	0	263	.3899649	.1419415	2.301905	.1104736	.6694563	1.9710**
	1	262	-3.932911	2.192775	35.49317	-8.250694	.3848712	(0.0492)
CROISS	0	263	10.88138	4.160909	67.4786	2.688299	19.07446	2.4424**
	1	262	.5900063	.6137624	9.934613	-6.185501	1.798563	(0.0149)
FCF	0	263	-2.78e+09	5.50e+08	8.92e+09	-3.86e+09	-1.70e+09	-7.0161*
	1	262	2.31e+09	4.73e+08	7.66e+09	1.38e+09	3.24e+09	(0.0000)

ROA	0	263	.0414994	.0104561	.169569	.0209108	.0620881	-4.7484*
	1	262	.1889868	.0292959	.4741962	.1313003	.2466733	(0.0000)
SF	0	263	25.63366	8.092601	131.2399	9.698847	41.56847	2.6307*
	1	262	4.185677	.857333	13.87715	2.497508	5.873847	(0.0088)
SIZE	0	263	14.33087	.4990124	8.092621	13.34829	15.31346	0.8949**
	1	262	13.68344	.5238723	8.479614	12.65189	14.715	(0.0312)

Source : réalisé par nos soins sur la base de STATA 15

Les résultats montrent qu'il y a des différences significatives entre les groupes AD FAIBLE et AD ELEVE au seuil de 5%. Nous trouvons que les entreprises qui gèrent leurs résultats à la baisse sont, en moyenne, plus endettées que celles qui gèrent leurs résultats à la hausse. Compte tenu du niveau élevé de l'endettement (45%). S'agissant de la variable free cash-flow (FCF) les résultats obtenus montrent que les entreprises qui gèrent le résultat à la baisse souffrent d'une insuffisance au niveau des ressources internes. D'une moyenne négative, cet indicateur témoigne du fait que les entreprises béninoises ne disposent plus de ressources excédentaires après financement de tous les projets supposés profitables. Cependant, les entreprises ayant un excédent de ressources après financement de tous projets gèrent leurs résultats à la hausse. De plus la différence de moyenne est significative à 1%. En ce qui concerne la variable structure financière mesurée grâce au levier financier, il ressort de nos analyses que les entreprises qui gèrent le résultat à la hausse ont un levier moins élevé que celle qui gère le résultat à la baisse. La statistique descriptive des variables continues de l'échantillon global étant analysée, passons à celle des variables discrètes. Cette dernière révèle au regard du tableau ci-dessous qu'il n'y a pas de différences significatives entre les deux groupes.

Tableau 4 : Statistiques des variables discrètes des deux sous-échantillons (AD_FAIB /AD_ELEV) globale

Variables		Fréquence		Total	Test de Chi-2 (P-value)
		AD_FAIB	AD_ELEV		
Q. AUDIT	Non BIG	111	109	220	0.0196
	BIG	152	153	305	(0.889)

Source : réalisé par nos soins sur la base de STATA 15

Nous constatons que l'auditeur externe de qualité « Big » est également présent tant dans les entreprises du groupe AD_ELEVE que dans les entreprises qui gèrent leurs résultats à la baisse. Toutefois, le test de Chi-deux appliqué sur la variable qualité de l'audit externe « Q.AUDIT » n'est pas significatif. Il n'existe donc pas de différences significatives entre les deux groupes d'entreprises.

4.2. Résultat de l'analyse multivariée

Dans le cadre de cette recherche, nous estimons notre modèle empirique par la méthode des triples moindres carrés. Les résultats se présentent comme suit pour l'ensemble des entreprises à travers le tableau ci-dessous : **Tableau 5** : Résultats de l'estimation du modèle à équations simultanées pour l'ensemble des entreprises.

Variables explicatives	AD	SF
	SF	-0.0028918 (-0.26)
FCF	-8.85e-10*** (-7.27)	-1.66e-10 (-0.35)
SIZE	-0.4469165* (-2.49)	-1.079041 (-1.55)
CROISS	-0.0128862 (-0.59)	.0138227 (0.16)
ROA	.7190629 (0.24)	-4.341866** (-0.38)
END	9.351535** (2.70)	31.48586 (2.36)
Q_AUDIT	3.313447 (0.54)	28.25271 (1.19)
CONSTANTE	2.078439 (0.23)	52.87975 (1.53)
R ²	0.1107	0.0367

* significatif au seuil de 10% ; ** significatif au seuil de 5% ; *** significatif au seuil de 1% **Source :** réalisé par nos soins sur la base de STATA 15

5. Discussion des résultats

Notre discussion est effectuée tant sur les déterminants de la structure financière qui incite à la gestion du résultat comptable et que sur l'influence de l'audit de qualité sur la relation entre structure financière et la gestion du résultat comptable.

5.1. Discussion des résultats sur les facteurs explicatifs de la structure financière incitant à une gestion du résultat

Il ressort de nos analyses que la variable se rapportant à la rentabilité de l'actif « ROA » est positivement corrélée avec la gestion du résultat. Ce résultat qui est conforme au résultat issu de la littérature sur la théorie positive de la comptabilité montre que la performance passée des entreprises incite fortement à une gestion des résultats. Cependant, la rentabilité est négativement et significativement corrélée, au seuil de 5%, avec le levier financier. Ce résultat montre que dans une optique d'asymétrie informationnelle, les firmes les plus rentables dégagent plus d'autofinancement, d'où une relation négative entre la rentabilité et l'endettement. Cette description est validée par plusieurs résultats empiriques (Harris et Raviv, 1991 ; Booth et al., 2001).

La variable taille « SIZE » n'est statistiquement significative qu'au seuil du risque de moindre espèce (10%) en ce qui concerne sa relation négative avec la gestion du résultat. Selon le coefficient de cette variable, la taille influence négativement et de façon significative le levier financier des entreprises béninoises. Ce résultat infirme ceux présentés dans de nombreuses études empiriques (Rajan et Zingales, 1995 ; Booth et al., 2001 ; Frank et Murray, 1999). En effet, plusieurs arguments conduisent à supposer une relation positive entre la taille et l'endettement. Tout d'abord la probabilité de faillite est réduite

dans les entreprises de taille importante, car la diversification des activités réduit la volatilité des cash-flows et donc la probabilité de faillite (Titman et Wessels, 1988). Néanmoins, nos résultats corroborent ceux basés sur l'approche fondée sur les asymétries d'informations. Ces derniers stipulent que l'asymétrie d'informations conduit à une relation négative entre la taille et l'endettement de l'entreprise (Rajan et Zingales 1995).

Pour la variable relative aux opportunités de croissance « CROISS », son coefficient est positif mais non statistiquement significatif. Ce qui signifie que les dépenses futures d'investissement n'influencent pas significativement le niveau d'endettement des entreprises béninoises. Ce résultat infirme les prédictions théoriques en la matière (Sloan, 1995).

En ce qui concerne la variable free cash-flow, elle a une influence négative sur la structure financière et la gestion du résultat comptable. Mais ce résultat n'est pas significatif dans le cas de la structure financière. Ce résultat confirme les travaux de Chung et al. (2005) qui indiquent que les entreprises ayant un niveau élevé du free cash-flow utilisent des accruals discrétionnaires d'augmentation des résultats pour camoufler l'impact des investissements dans des projets de valeurs négatives et dans des activités opportunistes. Ce qui va dans le même sens que Tirole (1995) qui affirme que le niveau de free cash-flow est inversement lié à la gestion des résultats.

5.2. Discussion sur l'influence de l'audit sur la relation entre la structure financière et la gestion du résultat

Les résultats de l'estimation du système à équations simultanées indiquent que la qualité de l'audit influence de façon positive et non significative, directement la structure financière et indirectement la gestion du résultat. Ils infirment par conséquent les résultats trouvés par plusieurs chercheurs (Krishnan, 2003 ; Chung et al., 2005) qui soulignent le rôle de l'auditeur externe de qualité dans la discipline des dirigeants opportunistes. En effet, comme le souligne Guy (2007), l'un des moyens pour garantir la qualité de l'information financière fournie par les états financiers est le contrôle exercé par les auditeurs. Les évolutions récentes dans les législations traitant de l'audit ou du commissariat aux comptes tant à l'échelle nationale qu'internationale mettent l'accent sur l'importance de cette mission. C'est ainsi que le législateur africain, dans le cadre de l'OHADA, a mis en évidence l'importance qu'il accorde à la fiabilisation de l'information en augmentant la responsabilité des auditeurs financiers. Il s'en suit donc que la mission du Commissaire aux Comptes ou de l'expert-comptable est de veiller à la bonne application des règles comptables et d'émettre une opinion motivée sur les comptes de l'entreprise. Ce qui constitue un garant de l'image des comptes annuels et renforce par ce biais la confiance sur les marchés financiers.

Toutefois, la mission du Commissaire aux Comptes, bien qu'étant d'ordre légal, s'exerce dans le cadre d'une relation contractuelle assimilable à une relation d'agence. En fait, l'audit permet de réduire les coûts d'agence entre les stakeholders en réduisant les risques d'erreurs ou d'approximation dans les états financiers (Jensen et Meckling, 1976). Mais la réduction des coûts d'agence n'intervient que si le Commissaire aux Comptes est perçu comme efficace (Watts et Zimmerman, 1986). Ce travail de recherche révèle que le recours à un cabinet expérimenté ou non favorise la gestion du résultat dans le contexte béninois. Ce qui infirme la prédiction théorique en la matière. En effet, l'inefficacité des cabinets d'expertise comptable dans la réduction des manipulations comptables par les dirigeants à notre sens peut s'expliquer par deux raisons. D'abord, le risque judiciaire que peuvent encourir ces auditeurs en cas de détection des anomalies dans le processus de divulgation financière est largement faible au Bénin. Ensuite, la réalité des affaires économiques prouve que des liens d'amitié se nouent entre les dirigeants et les auditeurs externes. Ces derniers deviennent ainsi de véritables affiliés des dirigeants et

peuvent même être une source de leur enracinement dans l'entreprise. Ainsi, l'auditeur, comme tout autre agent économique, fera un arbitrage entre les avantages qu'il retire de la non-révélation des stratégies discrétionnaires des dirigeants et les inconvénients à subir en cas d'une perte de sa crédibilité sur le marché du travail. Nous justifions cette conclusion par la neutralité de la pression concurrentielle que peut exercer le marché des biens et services sur les agents peu performants. Par ailleurs, nous ne pouvons occulter le poids du secteur informel comme source du comportement opportuniste du dirigeant en matière de gestion du résultat. En effet, l'auditeur externe n'est pas en mesure de vérifier la sincérité et la fiabilité des états financiers dans ce cas.

6. Conclusion et limite

L'objectif de notre recherche est de déterminer les facteurs explicatifs de la structure financière excitant les dirigeants à une gestion du résultat comptable dans le contexte béninois. Cette étude nous a semblé intéressante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, parce que les travaux menés sur ce sujet ne font pas apparaître de consensus quant à l'influence de la structure de financière sur la gestion du résultat comptable. En suivant une démarche hypothético-déductive, basée sur une approche quantitative, nous avons dressé un modèle de recherche équation simultanée. Les résultats de cette étude montrent que la variable free cash-flow agit négativement et significativement au seuil de 1% alors que la structure financière affecte négativement la gestion des résultats. Par ailleurs, la performance passée des entreprises incite à la gestion des résultats. De même, plus la taille de l'entreprise est importante, moins grande est la gestion des résultats en absence des opportunités de croissance. De plus l'audit de qualité ne modère pas la relation entre la structure financière et la gestion du résultat comptable. Comme tout travail de recherche, notre travail n'est pas exempt de limites. D'abord nous nous sommes limités au lien entre la gestion des résultats et les facteurs de son incitation. Il serait intéressant de prendre en compte le sens de la gestion des résultats (une gestion à la hausse ou à la baisse) dans le cadre d'une étude sur l'effet modérateur des mécanismes de gouvernance. La volonté de retenir les variables utilisées par les études précédentes pour favoriser la comparaison des résultats a conduit à reproduire les défauts de ces études. Ces limites ne doivent cependant pas dissimuler les nombreux résultats contextuels et utiles qui ont été obtenus. Les limites de cette étude sont autant de voies de développements futurs.

Bibliographie

- [1] AGOSSOU P. (2015) « Le management des collaborateurs de haut niveau de qualification dans les cabinets d'audit au Bénin » thèse de doctorat en science de gestion soutenue à la FASEG de l'Université d'Abomey-Calavi
- [2] Ang, J.S. (1991), « Small Business Uniqueness and the Theory of Financial Management ».
- [3] Ball R., Kothari P. et Robin A. (1999) « The effect of international institutional factors on properties of accounting earnings ». Working paper, University of Rochester.
- [4] Bernard V.L., Skinner D.J., (1996), « What motivates managers' choice of discretionary accruals? », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 22, n° 1-3, pp. 313-325.
- [5] Bigou-Laré (2001), « Le SYSCOA et la pertinence de l'information comptable : une analyse de la pratique dans les entreprises togolaises », Actes du 22ème Congrès de l'Association Française de Comptabilité, Metz ;
- [6] Bloch (1995) :. *Analysis of 14 Years of Research and the Emergence of Product Design as a Field of Marketing Inquiry*. Michael Luchs.
- [7] Boubacar Baidari (2005) « Les entreprises sénégalaises utilisent-elles les données comptables qu'elles produisent ? » Actes du 22ème Congrès de l'Association Française de Comptabilité, Metz.
- [8] Cassar A. et al. (2008), *Trust and trustworthiness in networked exchange ! Article history:*

Received 27

- [9] Casta. J. F. et Ramond O. (2009), « Politique comptable des entreprises », Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit, Ed. Economica, Paris,
- [10] Chung R., Firth M., Kim J.B., (2005), « Earnings management, surplus free cash flow, and external monitoring », *Journal of Business Research*, vol. 58, n° 6, pp. 766-776.
- [11] Clikeman, Paul M. (2003) “Educating for the Public Trust.” *CPA Journal* 73:8.
- [12] Cormier D., (2002), « Comptabilité anglo-saxonne et internationale », Economica.
- [13] Damodaran A. (2007), « Finance d’entreprise, Théorie et pratique », Traduit par Hirigoyen G : de Boek.
- [14] DeAngelo L. (1981), « Auditor size and audit quality », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 3, n° 3,
- [15] Dechow P., Sloan, R. (1991), « Executives incentives and the horizon problem : An empirical investigation », *Journal of Accounting and Economics* 14 : 51-89..
- [16] DeFond M. L. et K. R. Subramanyam. (1998). Auditor changes and discretionary Accruals. *Journal of Accounting and Economics*, 25, 35-67.
- [17] Defond M., Jiambalvo J., (1994), « Debt covenant violation and manipulation of accruals », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 17, n° 1-2, pp. 145-176
- [18] Djongoue (2007) « Fiabilité de l’information comptable et gouvernance d’entreprise : une analyse de l’audit légal dans les entreprises camerounaises. » Actes du 22ème Congrès de l’Association Française de Comptabilité, Metz.
- [19] Draief, S et Chouaya, A., (2012), « Effet de la gestion comptable et réelle des résultats sur le coût de la dette : analyse avant et après SOX », *Journal of Accounting and Economics*, Vol 42, pp203-243
- [20] Draief. (2010), Structure financière, gestion des résultats et caractéristiques de la firme. HAL : comptabilité, contrôle, audit et institution(s), Tunisie. [https //halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00548113](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00548113)
- [21] Elleuch Hamza (2010), Les spécificités de la gestion des résultats des entreprises tunisiennes à travers une analyse qualitative. HAL : La comptabilité, le contrôle et l'audit entre changement et stabilité, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00524887> Submitted on 23 Octobre 2010
- [22] Fields, T., Lys, T., Vincent, L. (2001). Empirical research on accounting choice. *Journal of Accounting and Economics* 31 (1-3): 255-307. *Financial Economies*, Vol. 10, No. 2, (July), p. 211-233.
- [23] Francis, J., LaFond, R., Olsson, P et Schipper, K, (2005)., «The market pricing of accruals quality », *Journal of Accounting and Economics*, Vol 39 ,p. 295-327.
- [24] Gaver J.J., Gaver K.M., (1993), « Additional evidence on the association between the investment opportunity set and corporate financing, dividend and compensation policies », *Journal of Accounting and Economics*,
- [25] Hauret, C. (2007), « Éthique et décisions d’audit ». *Comptabilité – contrôle – audit* 13 (1) : 69-86.
- [26] Janes T. D. (2003)., «Accruals, financial distress and debt covenants», Working paper, University of Michigan Business School.
- [27] Jensen M. C. and W. Meckling, (1976), « Theory of the firm: managerial behaviour agency costs and ownership structure ». *Journal of Financial Economics*, 3, 305-360.
- [28] Jones J. (1991). Earnings management during import relief investigations. *Journal of Accounting Research* 29
- [29] Kothari S.P., Leone A.J., Wasley C.E., (2005), « Performance matched discretionary accruals », *Journal of Accounting and Economics*, vol. 39, n° 1, pp. 23-49.
- [30] Krishnan Gopal V. (2003) « Audit Quality and the Pricing of Discretionary Accruals ». *AUDITING: A Journal of Practice & Theory: March 2003*, Vol. 22, No. 1, pp.
- [31] Nakou z. D. Et Simen N . F (2021) « Contribution du SYSCOHADA révisé à l’amélioration de la qualité de l’information comptable et financière dans la prise de décision des micros, très petites, petites et moyennes entreprises béninoises » *International Journal of Science Academic Research* Vol. 02, Issue 06, pp.1724-1736, June, 2021

- [32] Peltzman S. (1976) Toward a More General Theory of Regulation. The Journal of Law and Economics, 19
- [33] Prevost, A. K., Skousse C. J et Rao R. P. (2008)., « Earnings management and the cost of debt», Working paper
- [34] Raffournier B. (1990), « La théorie "positive" de la comptabilité : une revue de la littérature ».
- [35] Raffournier B. (2006), « Les normes comptables internationales (IAS/IFRS) », Economica, 3^{ème} édition, Paris.
- [36] Sengupta, P. (1998) « Corporate Disclosure Quality and the Cost of Debt », The Accounting Review, 73, 459-474.
- [37] Shivakumar L. (2000), « Do firms mislead investors by overstating earnings before seasoned equity offerings? » Journal of Accounting and Economic 29 (3): 339-371.
- [38] Titman S. et Wessels R. (1988) “The Determinants of Capital Structure Choice”, Journal of Finance, vol. 43,
- [39] Watts R. et Zimmerman J. (1978), « Towards a Positive Theory of the Determination of Accounting Standards», Accounting Review, janvier, p. 112-134.